
ASSOCIATION CLOWNS SANS FRONTIERES
70 bis rue de Romainville
75019 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CLOWNS SANS FRONTIERES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre association a reçu des subventions selon les informations décrites dans la note « Fonds dédiés » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations et à revoir par sondages les calculs effectués par l'association dans le cadre de la comptabilisation de ces subventions.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 13 mai 2019
Le Commissaire aux Comptes

GMBA Séléco
Représentée par
Virginie DORMEUIL



COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

- BILAN ACTIF
- BILAN PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- ANNEXE

CLOWNS SANS FRONTIERES FRANCE

Association loi 1901
70bis, rue de Romainville
75019 Paris

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

CLOWNS SANS FRONTIERES

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2018 (12 mois)				31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	13 292	9 407	3 885	2,78		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours					2 535	1,54
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	7 657	7 010	647	0,46	479	0,29
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 500		1 500	1,07	1 500	0,91
TOTAL (I)	22 449	16 417	6 032	4,31	4 514	2,74
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	9 913	2 670	7 243	5,18	5 340	3,24
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	148		148	0,11		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	623		623	0,45	839	0,51
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	20 179		20 179	14,43	24 644	14,98
Valeurs mobilières de placement	15		15	0,01		
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	90 987		90 987	65,06	118 893	72,25
Charges constatées d'avance	14 615		14 615	10,45	10 331	6,28
TOTAL (II)	136 479	2 670	133 809	95,69	160 048	97,26
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	158 928	19 087	139 842	100,00	164 562	100,00

CLOWNS SANS FRONTIERES

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2018		31/12/2017	
	(12 mois)		(12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	120 017	85,82	111 430	67,71
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-46 202	-33,03	8 587	5,22
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	73 815	52,78	120 017	72,93
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	43 000	30,75	16 448	10,00
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)	43 000	30,75	16 448	10,00
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 338	5,25	4 510	2,74
Autres	15 688	11,22	23 587	14,33
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	23 026	16,47	28 097	17,07
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	139 842	100,00	164 562	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

CLOWNS SANS FRONTIERES

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises	4 144		4 144	100,00	3 953	100,00	191	4,83	
Production vendue de biens									
Prestations de services									
Montants nets produits d'expl.	4 144		4 144	100,00	3 953	100,00	191	4,83	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			57 713	N/S	27 766	702,40	29 947	107,85	
Cotisations			397	9,58	292	7,39	105	35,96	
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			16 448	396,91	23 250	588,16	-6 802	-29,25	
Autres produits			164 269	N/S	249 088	N/S	-84 819	-34,04	
Reprise sur provisions, dépréciations					155	3,92	-155	-100,00	
Transfert de charges			7 731	186,56	8 729	220,82	-998	-11,42	
Sous-total des autres produits d'exploitation			246 558	N/S	309 281	N/S	-62 723	-20,27	
Total des produits d'exploitation (I)			250 702	N/S	313 233	N/S	-62 531	-19,95	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises			4 332	104,54	4 273	108,10	59	1,38	
Variations stocks de marchandises			-1 903	-45,91	465	11,76	-2 368	-509,24	
Achats de matières premières et approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			8 147	196,60	12 663	320,34	-4 516	-35,65	
Services extérieurs			24 666	595,22	23 834	602,93	832	3,49	
Autres services extérieurs			69 868	N/S	107 149	N/S	-37 281	-34,78	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 475	35,59	2 359	59,68	-884	-37,46	
Salaires et traitements			99 405	N/S	92 806	N/S	6 599	7,11	
Charges sociales			44 382	N/S	39 084	988,72	5 298	13,56	
Autres charges de personnel			2 218	53,52	3 445	87,15	-1 227	-35,61	
Subventions accordées par l'association									
Dotations aux amortissements et aux dépréciations									
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements			1 658	40,01	891	22,54	767	86,08	
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations									
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations									
.Pour risques et charges : dotation aux provisions									
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			43 000	N/S	16 448	416,09	26 552	161,43	
Autres charges			31	0,75	928	23,48	-897	-96,65	
Total des charges d'exploitation (II)			297 280	N/S	304 345	N/S	-7 065		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-46 578	N/S	8 889	224,87	-55 467	-623,99	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Excédent transféré (III)									
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Déficit transféré (IV)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			376	9,07	199	5,03	177	88,94	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			376	9,07	199	5,03	177	88,94	
CHARGES FINANCIERES:									

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
Intérêts et charges assimilées							
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
Total des charges financières (VI)							
RÉSULTAT FINANCIER	376	9,07	199	5,03	177	88,94	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	-46 202	N/S	9 087	229,88	-55 289	-608,43	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:							
Sur opérations de gestion							
Sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)							
CHARGES EXCEPTIONNELLES:							
Sur opérations de gestion			500	12,65	-500	-100,00	
Sur opérations en capital							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)			500	12,65	-500	-100,00	
Participation des salariés aux résultats (IX)							
Impôts sur les sociétés (X)							
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			-500	-12,64	500	-100,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	251 078	N/S	313 432	N/S	-62 354	-19,88	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	297 280	N/S	304 845	N/S	-7 565	-2,47	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	-46 202	N/S			-46 202	N/S	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT			8 587	217,23	-8 587	-100,00	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
PRODUITS :							
Bénévolat		43 680		84 240			
Prestations en nature							
Dons en nature							
TOTAL		43 680		84 240			
CHARGES :							
Secours en nature							
Mise à disposition gratuite de biens et services							
Prestations							
Personnel bénévole		43 680		84 240			
TOTAL		43 680		84 240			

ANNEXE

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Ils sont exprimés en euros. L'exercice est de 12 mois, pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Principes, règles et méthodes comptables

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ont été appliquées, dans le respect de la réglementation en vigueur, conformément au règlement CRC 99-01 et aux règlements de l'ANC.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou, lorsqu'elles ont été produites par l'association elle-même, à leur coût de production.

Elles font l'objet d'une dépréciation par amortissement linéaire sur 3 ans.

Les immobilisations en cours concernent l'élaboration du futur site internet de l'Association.

immobilisations

en euros	31/12/2017	entrées	sorties	31/12/2018
logiciels	8.297	4.995		13.292
matériels de bureau	3.762	716		4.478
matériels de spectacle	3.179			3.179
immobilisations en cours	2.535		2.535	
dépôts versés	1.500			1.500
total	19.273	5.711	2.535	22.449

amortissements

en euros	31/12/2017	dotations	reprises	31/12/2018
logiciels	8.297	1.110		9.407
matériels de bureau	3.283	548		3.831
matériels de spectacle	3.179			3.179
total	13.868	1.658	0	16.417

Stocks et en cours

Les stocks et en cours sont évalués à leur coût de revient estimé. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si leur valeur d'inventaire apparaît inférieure à ce coût de revient.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si leur valeur d'inventaire apparaît inférieure à cette valeur nominale.

Variation des fonds associatifs

	solde au	affectation	résultat	solde au
en euros	01/01/2018	du résultat	2018	31/12/2018
réserves	111.430	8.587		120.017
résultat	8.587	(8.587)	(46.202)	(46.202)
total	120.017	0	(46.202)	73.815

Fonds dédiés

Il s'agit de fonds accordés par des tiers financeurs pour une action précise n'ayant pas encore fait l'objet d'une dépense conformément à l'engagement pris.

en euros

projets	montant initial	fds engagés au 01/01/2018	utilisation de la période	engagements à réaliser	fds engagés au 31/12/2018
1	40.000		10.000	30.000	10.000
2	10.000		2.000	8.000	2.000
3	5.000			5.000	
total	55.000		12.000	43.000	12.000

projet 1 : Fondation Pierre Bellon

projet 2 : Ville de Paris – Label SOLIDEV

projet 3 : GMBA Mécénat

Echéancier des créances et dettes

L'ensemble des créances et dettes est à moins d'un an, à l'exception du dépôt versé au titre du bail des locaux du siège (1.500€).

Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avances sont de 14.615€, et représentent principalement des dépenses engagées en 2018 pour deux projets menés en début d'année 2019.

Charges à payer et produits à recevoir

Les charges à payer sont de 5889,67€ (provisions pour congés payés et charges sur ces provisions). Les produits à recevoir sont de 7656,17€.

Engagements hors bilan

La provision pour indemnités de fin de carrière n'est pas comptabilisée dans les comptes et son montant est estimé comme étant non significatif.

Bénévolat

Principes d'évaluation :

Nombre d'heures :

- 7 heures par journée de mission artistique,
- 7 heures par journée, 4 heures par demi-journée, d'action de sensibilisation et de collecte,
- au plus proche du réel pour le bénévolat de compétence.

Valorisation :

- taux horaire de 15€.

Le bénévolat des membres du Conseil d'Administration n'est pas valorisé.

Types de bénévolat	Nombre de bénévoles	Nombre d'heures de bénévolat effectué	Valorisation en € du bénévolat
Mission artistique	43	2.681	40.215
Action de sensibilisation et collecte	32	169	5.535
Bénévolat de compétences	2	62	930
TOTAL	77	2.912	43.680